RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

3J PROMOTION
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000.000 euros
Siège social : CAEN (14000)
9 rue Sadi Carnot
RCS CAEN 478 845 084

PROCÈS-VERBAL DE DÉCISION EXTRAORDINAIRE DE L'ASSOCIÉ UNIQUE EN DATE DU 19 MARS 2025

Le 19 Mars 2025 à 09 heures, au siège social, l'Associée unique de la Société 3J PROMOTION, la Société GROUPE SJEAN représentée par son gérant, Monsieur Sébastien JEAN, détenant la totalité des 1 000 000 d'actions, a pris la décision ci-après, afférente au transfert de siège social.

PREMIERE DECISION – TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL DE LA SOCIETE 3J PROMOTION (RCS CAEN 898 417 191)

L'Associée unique et Présiden, la Société GROUPE SJEAN, décide de transférer à compter de ce jour le siège social de la société 3J PROMOTION :

De : 9 rue Sadi Carnot 14000 CAEN
A : 5 rue Recteur Daure 14000 CAEN

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

DEUXIEME DECISION – MODIFICATION DES STATUTS

L'Associée unique et Président, décide de modifier les statuts de la manière suivante :

« Article 4 – Siège social
Le Siège social est fixé :
5, rue Recteur Daure 14000 CAEN »

Le reste de l'article est inchangé.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

TROISIEME RESOLUTION – POUVOIRS

L'Associé unique et Président, décide de donner tous pouvoirs de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette décision est adoptée par l'Associée unique.

CLÔTURE

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

L'Associée unique et Président La Société GROUPE SJEAN représentée par Monsieur Sébastien JEAN
[redacted]